

TARIFS AU 01/10/2022

Etape 1 : S'INSCRIRE...POUR AVOIR JUSTE LE DROIT D'ALLER EN BOUT DE PISTE !



PILOTE	TOTAL	Détails FFVP		Détails AVAT				
		Licence-assurance	Formation en ligne	Cotisation	Forfait	Avance compte-pilote	Carnet de vol	Pack d'heures
Débutant/Etudiant - 25 ans	602 €	89.05 €	50 €	128 €	268 €	50.95 €	16 €	
Débutant/Etudiant + 25 ans	712 €	174.74 €	75 €	128 €	268 €	50.26 €	16 €	
Licencié SPL - 25 ans - Pack 25h	911 €	89.05 €		128 €		50.95 €		643 €
Licencié SPL + 25 ans - Pack 25h	1070 €	174.74 €		128 €		50.26 €		717 €
Licencié SPL - 25 ans - Pack 40h	1227 €	89.05 €		128 €		50.95 €		959 €
Licencié SPL + 25 ans - Pack 40h	1419 €	174.74 €		128 €		50.26 €		1066 €
Licencié SPL - 25 ans - Pack illimité	1537 €	89.05 €		128 €		50.95 €		1269 €
Licencié SPL + 25 ans - Pack illimité	1778 €	174.74 €		128 €		50.26 €		1425 €
Appareil privé + 25 ans	631 €	174.74 €		128 €	278 €	50.26 €		
Instructeur - 25 ans	217.05 €	89.05 €		128 €				
Instructeur + 25 ans	302.74 €	174.74 €		128 €				
Instructeur + 25 ans + appareil privé	631 €	174.74 €		128 €	278 €	50.26 €		
Formule DUO	576.34 €	116.34 €		128 €	332 €			

Licence-assurance :

Les coûts indiqués sont les coûts minimaux.

Si vous souhaitez une couverture individuelle accident supérieure, nous consulter.

Formation en ligne :

A régler par vous-même sur GESASSO. L'AVAT vous y aidera.

Etape 2 : DECOLLER !

Treuil : selon la durée du temps de vol.

Treuil	Vol	Casse-câble	0 à 10'	11 à 45'	46' et +
	Coût		4 €	8.50 €	11 €

Remorqueur : 314 €/h Dévachage : 229 €/h ATTENTION : ces tarifs suivent les évolutions du prix de l'essence !

Remorqueur	Heures	0.05 h	0.06 h	0.07 h	0.08 h	0.09 h	0.10 h	0.11 h	0.12 h	0.13 h	0.14 h	0.15 h	0.16 h	0.17 h	0.18 h
	Coût		15.70 €	18.84 €	21.98 €	25.12 €	28.26 €	31.40 €	34.54 €	37.68 €	40.82 €	43.96 €	47.10 €	50.24 €	53.38 €

Etape 3 : VOLER !

Coûts horaires par appareils.

ATTENTION : ces tarifs suivent les évolutions du prix de l'essence !

Biplaces					Monoplaces						Motoplaneurs	
TWIN	ASK21	MARIANNE	DG500	DUO-DISCUS	ASTIR	PEGASE	DG300	DISCUS	ASW20	ASW27	SF25 Cellule	SF25 Moteur
22.50 €/h	22.50 €/h	27 €/h	38 €/h	38 €/h	19.50 €/h	27 €/h	27 €/h	32.50 €/h	33.50 €/h	38 €/h	23 €/h	70 €/h

INITIATION AU TREUIL

Séquence sensations : décollage au treuil - Le matin uniquement

60 €

VOLS D'INITIATION

VOL D'INITIATION :

Vol selon météo :
1 vol de 20 à 30 minutes
115 €

JOURNEE DECOUVERTE :

Théorie + vols selon météo :
2 vols de 20 à 30 mn, ou 1 vol de 50 mn
200 € (+25 ans) 180 € (-25 ans)

Si inscription ultérieure pour continuer : vols transformés au tarif normal, pas de perte financière.
Seuls sont à rajouter : licence, cotisation, forfait formation, carnet de vols.

STAGES

Stage Initiation

Durée 2 à 3 jours mobiles

400 € (370 € moins de 25 ans)

Découvrir le planeur et son pilotage

Matin : briefing, cours et simulateur

Après-midi : vols

Objectif 5 vols ou 2 heures
(première condition atteinte)

Compris :

Licence-assurance FFVP 3 jours mobiles

Cotisation réduite

Départs au treuil ou au remorqueur selon météo

Planeur ou motoplaneur selon météo

Carnet de vols

Non compris : vols supplémentaires : tarif club

Stage Découverte

Durée 5 jours mobiles

520 € (490 € moins de 25 ans)

Aller plus loin dans le pilotage d'un planeur

Matin : briefing, cours et simulateur

Après-midi : vols

Objectif 7 vols ou 4 heures
(première condition atteinte)

Compris :

Licence-assurance FFVP 6 jours mobiles

Cotisation réduite

Départs au treuil ou au remorqueur selon météo

Planeur ou motoplaneur selon météo

Carnet de vols

Non compris : vols supplémentaires : tarif club

Si inscription ultérieure pour continuer : vols de stage transformés au tarif normal, pas de perte financière.
Seuls sont à rajouter : licence normale, complément de cotisation, forfait formation.

PLANEURS PRIVÉS

* Places sous hangar suivant les disponibilités, demande à faire avant le 1er novembre.

* Monoplace : 910 €/an (ou 750 € si absent 2 mois d'été).

Biplace : 1125 €/an (ou 935 € si absent 2 mois d'été).

Occasionnel : 15 €/nuit.

Atelier : 8 €/jour.



DIVERS

* Les cotisations et packs d'heures doivent être réglés en une seule fois. Demie cotisation à partir du 1er juillet (64€ au lieu de 128€).

* Les packs d'heures sont des engagements contractuels valables du jour de la souscription au 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont été souscrits.

Ils ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué l'année suivante.

Le passage au pack supérieur est possible en cours d'année.

* Instructeurs : vols privés hors instruction possibles sur planeurs AVAT, mais obligation de faire plus d'heures d'instruction que d'heures de vols privés.

* Hébergement gratuit pour les adhérents inscrits à l'année, sinon participation de 5€/nuit.

* Pilotes de passage : limité à 5 jours par an, 15 €/jour (Occitanie : 1 €/jour).